



# LISTE ROUGE des OISEAUX NICHEURS de NORMANDIE



2024



**UICN** Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche de l'UICN

### Réalisation de la liste rouge régionale et partenaires

### Coordination et animation du projet :





**Pré-évaluation et rédaction de la liste rouge :** Clémentine BELY - Groupe Ornithologique Normand (GONm)

**Traitements statistiques et analyses cartographiques :** Clémentine BELY - Groupe Ornithologique Normand (GONm)

Groupe de travail interne au GONm: Alain Barrier (Bénévole) / Clémentine Bely (Salariée) / Alain Chartier (Bénévole) / Bruno Chevalier (Bénévole) / Gérard Debout (Membre du bureau, Président) / Claire Debout (Bénévole) / Gunter De Smet (Salarié) / Thomas Domalain (Salarié) / Christophe Girard (Membre du bureau, Responsable protection) / James Jean-Baptiste (Salarié) / Stéphane Lecocq (Bénévole) / Franck Morel (Salarié) / Régis Purenne (Salarié) / Jean-Marc Savigny (Salarié).

Comité d'experts régionaux sollicités pour l'exercice d'évaluation : Alain Chartier (GONm) / Bruno Chevalier (GONm) / Gérard Debout (GONm) / Bruno Dumeige (DREAL Normandie) / Jean-François Elder (Entrepreneur indépendant expert faune) / Sophie Poncet (OFB) / Géraud Ranvier (Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande) / Jean-Philippe Siblet (Ex-Directeur de l'UMS PatriNat et ex-Directeur de l'expertise au MNHN) / Faustine Simon (Maison de l'Estuaire) / Valentin Vautrain (Parc Naturel Régional du Perche)

Évaluateurs neutres : Florent Clet (DREAL Normandie) / Romain MATTON (ANBDD)

Validation par le CSRPN de Normandie : avis favorable du 13/12/2024.

Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche UICN.



Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche de l'UICN

**Référence à citer : Groupe Ornithologique Normand (GONm)**, 2024. Liste rouge des oiseaux nicheurs de Normandie. Évaluation des menaces selon la méthodologie de l'UICN. Groupe Ornithologique Normand. 18 pages.

### Partenaires du projet :





### **Financement:**





### **Contexte**

Àcejour, les données collectées permettent d'affirmer que 400 espèces d'oiseaux ont été observées en Normandie au cours des 50 dernières années, soit 68 % des espèces observées en France. Sur ces 400 espèces, 206 sont nicheuses (parfois de façon occasionnelles) dans la région.

Parmi toutes les espèces observables dans notre région, certaines sont communes et présentes dans une grande diversité de milieux, d'autres sont caractéristiques de milieux particuliers. On parle alors d'espèces spécialistes car elles trouvent, dans ces milieux, les éléments nécessaires pour se nourrir, se reproduire et se réfugier en cas de danger. On peut citer, par exemple, le **Pic noir** ou la **Sitelle torchepot**,



Choucas des tours (**LC**), photo : Christophe PERELLE.

deux espèces liées aux massifs forestiers anciens dans lesquels elles trouvent les cavités nécessaires à leur nidification, ou bien encore la **Caille des blés**, le **Busard Saint-Martin** ou l'**Alouette des champs** qui sont des espèces typiques des milieux ouverts.

D'autres encore vont se trouver de façon préférentielle dans des secteurs urbanisés comme les villes et les villages. On parle alors d'espèces « anthropophiles » car elles ont développé une véritable dépendance aux milieux artificialisés, notamment pour la nidification. Il s'agit, par exemple, du **Choucas des tours**, du **Martinet noir** ou du **Rougequeue noir**.

Ainsi, la connaissance de l'état de conservation des oiseaux nicheurs est un témoignage de l'état, plus global, des milieux qu'ils fréquentent. Grâce aux observations des ornithologues bénévoles et professionnels de la région, les données transmises permettent d'acquérir, en permanence, des nouvelles connaissances permettant d'évaluer, au cours du temps, l'évolution des populations en Normandie.

### Méthodologie de l'UICN

La méthodologie utilisée pour l'élaboration de cette liste rouge est celle proposée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN France 2018) Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration. Seconde édition. Paris, France.

Elle s'applique à toutes les espèces indigènes, non hybrides et non douteuses (au plan taxonomique notamment). Les espèces pour lesquelles la méthodologie ne peut pas s'appliquer sont qualifiées de « NA » pour « non applicable ». Il s'agit des espèces introduites ou erratiques sur le territoire considéré. Les autres espèces vont être évaluées et classées dans l'une des neuf catégories de la liste rouge en fonction de leur risque de disparition dans la région concernée.

Le classement des espèces selon la méthode de l'UICN s'opère sur la base de cinq critères d'évaluation :

- critère A : réduction de la population (mesurée sur 10 ans ou 3 générations) ;
- · critère B : répartition géographique ;
- critère C : petite population et déclin ;
- critère D : population très petite ou restreinte ;
- critère E : analyse quantitative (sur 100 ans maximum) indiquant une probabilité d'extinction.

Il suffit qu'au moins un des critères soit rempli pour que l'espèce soit classée dans l'une des catégories de menace (CR, EN, VU). Quand plusieurs critères sont remplis, c'est celui proposant le critère de menace le plus élevé qui est retenu.



### Application de la méthode aux oiseaux nicheurs

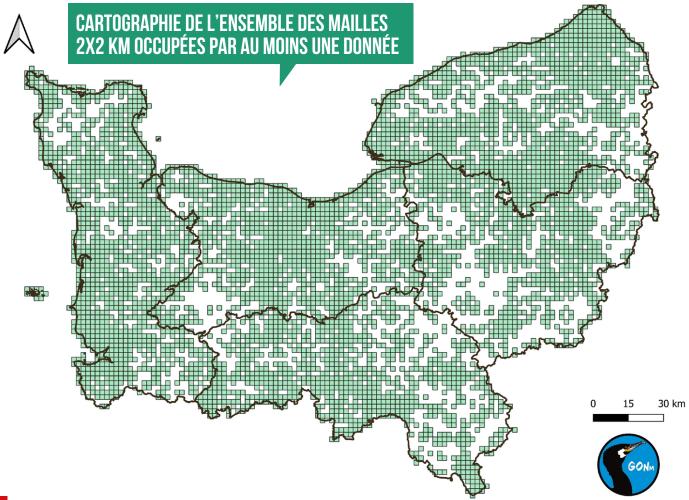
L'élaboration de cette liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Normandie repose sur une application stricte de la méthodologie de l'UICN.

**Pour le critère A**, les données opportunistes disponibles n'étaient pas suffisantes pour estimer un déclin. Les estimations sont donc basées sur les études disponibles (suivi par observation directe ou via un indice d'abondance) et pour certaines espèces, sur la comparaison des deux derniers atlas des oiseaux de Normandie associée à une validation par les experts que le déclin de l'aire de répartition, en période de reproduction, est bien associé à un déclin similaire de la population. Le pas de temps utilisé pour calculer le déclin est de 10 ans ou 3 générations comme défini par l'UICN. Pour les oiseaux, le temps de génération varie selon les espèces, le pas de temps utilisé est donc celui indiqué sur le site *IUCN red list of threatened species*.

Pour le critère B, la zone d'occurrence (EOO) et la zone d'occupation (AOO) ont été déterminées à l'aide du logiciel QGIS. Les centroïdes de chaque donnée ont été projetés dans une grille kilométrique fixe de 2 km par 2 km comme recommandé par l'UICN. Cette méthode présente un biais du fait de l'utilisation de données opportunistes. La zone d'occupation obtenue pour les espèces présentes sur toute la région (Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pinson des arbres, etc.) est sous-estimée, de même que pour les espèces très localisées ou ayant un comportement très discret. Pour d'autres espèces (par exemple, les espèces rares), l'AOO obtenue est surestimée car malgré le tri réalisé sur le jeu de données, certaines observations sont des individus de passage non reproducteurs. Un travail de correction des cartes a donc été effectué par des experts afin de retirer les données aberrantes sur les cartes ou ajouter des informations manquantes dans la base de données.

**Pour le critère C et le critère D**, l'UICN propose un calcul dont les indicateurs sont difficiles à estimer pour les oiseaux. Pour cette liste rouge, le nombre d'individus matures (IM) a donc été déterminé à partir des estimations de nombres de couples nicheurs (CN) selon le calcul suivant : IM = CN x 2. Les données de couples nicheurs utilisées sont celles de l'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie 2017-2019, sauf lorsque des données plus récentes étaient disponibles.

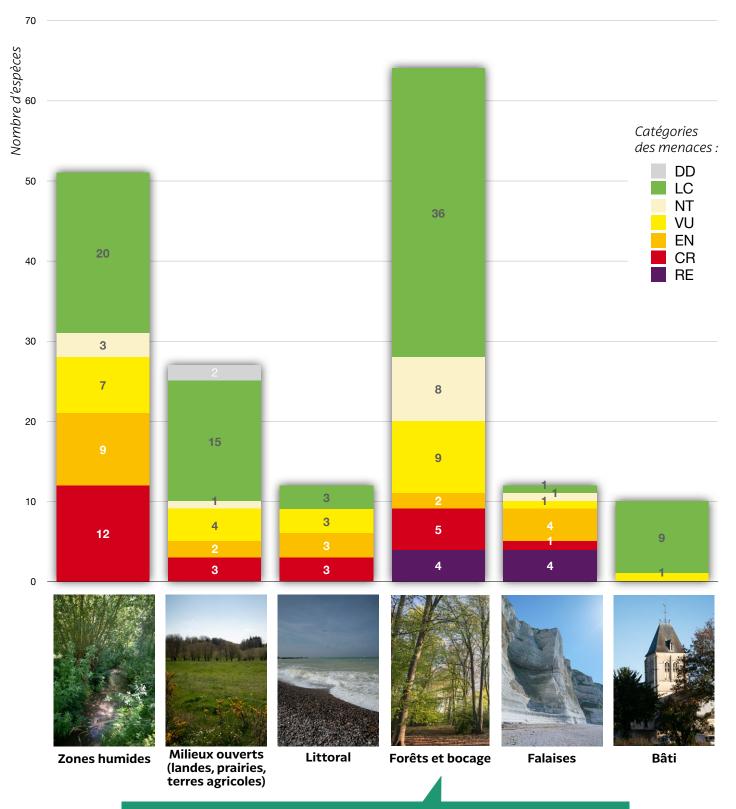
Le critère E (Analyse quantitative montrant la probabilité d'extinction) n'a pas été utilisé car les données nécessaires n'étaient pas disponibles.



### **Analyse par milieux**

Les milieux côtiers sont les plus impactés en termes d'espèces menacées. En effet, 75 % des espèces littorales (hors falaises) et 50 % des espèces de falaises (marines et continentales) sont menacées. Les causes sont à la fois naturelles (érosion, submersion, prédation) et anthropiques (dérangement).

Ensuite, sans surprise, viennent les **zones humides avec 55 % d'espèces menacées**. Cela est lié à une gestion inadaptée, dans la plupart des cas, qui aboutit à une fragmentation voire à une destruction des habitats de zones humides.



NOMBRE ET STATUTS DE MENACE DES ESPÈCES D'OISEAUX NICHEURS DE NORMANDIE CARACTÉRISTIQUES DE MILIEUX NATURELS

### Les menaces qui pèsent sur les oiseaux nicheurs

En fonction des habitats qu'ils fréquentent, les oiseaux nicheurs sont exposés à différentes menaces.

### La destruction et la fragmentation des milieux naturels :

L'artificialisation des sols et l'urbanisation contribuent à fragiliser les populations d'oiseaux nicheurs en réduisant les surfaces d'habitats naturels favorables à la nidification. Cette destruction impacte également les oiseaux nicheurs en milieu urbain. En effet, la raréfaction des cavités liée aux travaux de réfection du bâti représente une menace pour certaines espèces comme le **Martinet noir**, le **Moineau domestique**, l'**Étourneau sansonnet** ou le **Rougequeue noir**.

Enfin, la fragmentation des milieux liée à la multiplication des infrastructures de transports et au développement de l'énergie éolienne, constitue également une source de mortalité directe qui menace certaines populations d'oiseaux comme les rapaces, particulièrement sensibles aux collisions.

### Les pressions sur les milieux naturels (cas des milieux humides et forestiers) :

La diminution importante des zones humides est souvent associée à des pressions défavorables qui impactent de manière directe ou indirecte ces milieux. La présence d'exploitations aquacoles, de pêche de loisir, de chasse ou d'une agriculture intensive sont des activités qui peuvent être à l'origine d'une dégradation de la qualité des zones humides (drainage, pollution chimique, eutrophisation urbaine ou agricole), conduisant à la dégradation voire à la disparition d'habitats favorables à la nidification.

L'intensification de l'exploitation forestière est généralement inadaptée au maintien d'habitats permettant la nidification ce qui impacte directement les espèces forestières. C'est notamment le cas pour les espèces cavernicoles comme les pics. Ces impacts négatifs ne sont pas contrebalancés par l'augmentation observée des surfaces boisées dans la région.

### La modification des paysages agricoles :

Depuis plusieurs décennies, on assiste à une homogénéisation du paysage agricole liée à la disparition des haies et à la diminution de la densité des prairies, ce qui occasionne une perte importante en abondance et en diversité des espèces d'oiseaux nicheurs des milieux agricoles. Cette homogénéisation des paysages est souvent associée à une intensification des pratiques agricoles qui occasionne une augmentation des risques de pollutions et d'empoisonnement liées à l'utilisation de produits phytosanitaires. Cela entraine ainsi une raréfaction des ressources alimentaires (micromammifères, insectes, graines d'adventices, etc.), voire même d'une destruction directe d'individus ou de nids en cas de fauches ou de récoltes précoces.

### Le dérangement en période de nidification :

Certaines espèces d'oiseaux sont sensibles aux dérangements en période de nidification. Ces dérangements sont généralement liés à la fréquentation humaine et peuvent provoquer des échecs de reproduction. Ainsi, les espèces liées aux milieux aquatiques, littoraux ou marins vont être particulièrement touchées par ce phénomène en raison de la présence de nombreuses activités sportives ou touristiques à proximité de leurs habitats de reproduction en période estivale.

### La compétition et la prédation :

Chez certaines espèces, une des principales menaces à la reproduction est liée aux relations interspécifiques (c'est-à-dire aux relations entre espèces). Il s'agit par exemple de :

- la prédation par les mammifères domestiques (chats, chiens), sauvages (rats, renards, mustélidés...) ou introduits (Vison d'Amérique) ;
- la compétition naturelle avec d'autres espèces d'oiseaux comme les goélands ou les corvidés.

Cette menace concerne, en premier lieu, les espèces nichant au sol, comme certains oiseaux marins, dont les œufs et les jeunes sont facilement accessibles pour les prédateurs.

### L'impact de la chasse (régulation réglementée) et du braconnage (prélèvement illégal)

Pour certaines espèces, déjà en mauvais état de conservation, les pratiques cynégétiques viennent s'ajouter aux différentes pressions déjà citées. C'est par exemple le cas pour la **Bécassine des marais**, le **Fuligule milouin** ou le **Vanneau huppé**. Ces espèces se retrouvent chassées à des périodes défavorables puisqu'elles coïncident avec la période de reproduction.

### Le changement climatique :

Le changement climatique a un effet variable sur les oiseaux qui se reproduisent en Normandie. Certaines espèces nordiques, comme la **Mésange boréale**, le **Fulmar boréal** ou encore le **Pipit farlouse**, qui affectionnent les températures fraîches, vont se retrouver « poussées » vers le nord par l'augmentation des températures. Les espèces inféodées aux zones humides seront également affectées par les modifications du climat. Certaines le sont d'ailleurs déjà, en raison notamment de l'augmentation du déficit hydrique entre le printemps et l'été, en pleine période de nidification.

À ce jour, de nombreuses espèces avancent le début de la nidification à tel point que, pour certaines, la période de reproduction n'est plus synchronisée avec le pic d'abondance de nourriture. Et certains groupes d'oiseaux, comme les oiseaux marins, ne s'adaptent pas ou de façon insuffisante au changement climatique.

Parmi les effets du changement climatique, nous pouvons également citer une migration printanière plus avancée, des transformations de l'habitat, des modifications de la chaine trophique et l'accès à la nourriture, des conditions qui favorisent la transmission de maladies et des pontes plus précoces. Bien souvent, les effets du réchauffement sont exacerbés par les activités anthropiques qui impactent la biodiversité.

Néanmoins, il faut noter que certaines espèces se trouvent favorisées par les changements climatiques. Ainsi, de nouvelles espèces, habituellement localisées plus au sud, voient leur aire de distribution se modifier et commencent même à se reproduire en Normandie depuis quelques années. C'est le cas, par exemple, du **Milan noir**, du **Milan royal**, de l'**Élanion blanc** ou encore des ardéidés blancs.



### Origine des données et des informations analysées

Pour réaliser la liste rouge des oiseaux nicheurs de Normandie, un total de 1 374 570 données brutes ont été récupérées. Ceci grâce à la mobilisation de la base de données interne au Groupe Ornithologique Normand, à une mobilisation régionale issue d'un appel à contribution lancé par l'ANBDD auprès des réseaux naturalistes, privés et institutionnels normands ainsi qu'à des demandes d'extractions réalisées auprès de plusieurs bases de données comme celle d'ODIN (plateforme régionale du SINP), de Faune-Normandie (outil géré par le Groupe Ornithologique Normand et la LPO Normandie; utilisation uniquement des données affiliées au Groupe Ornithologique Normand), ou celle de l'INPN.

À l'issue d'une étape importante de tri, **512 171 données brutes ont pu être utilisées pour l'élaboration de cette liste rouge**. Données brutes qui ont été complétées par des données issues de rapports et d'enquêtes régionales comme, par exemple, celles de l'atlas régional 2003-2005 et celles de l'atlas 2017-2019 ou bien encore par les données de l'enquête Tendances réalisée, en Normandie, depuis plus de 20 ans par le GONm.

















































Nous remercions ces structures qui ont accepté de mettre à disposition leurs données et nous n'oublions pas l'ensemble des observateurs salariés ou bénévoles qui collectent des données et qui les mettent à disposition d'une structure référente. Que chacune de ces personnes voit, dans la réalisation de cette liste rouge, un usage efficace de ses contributions.

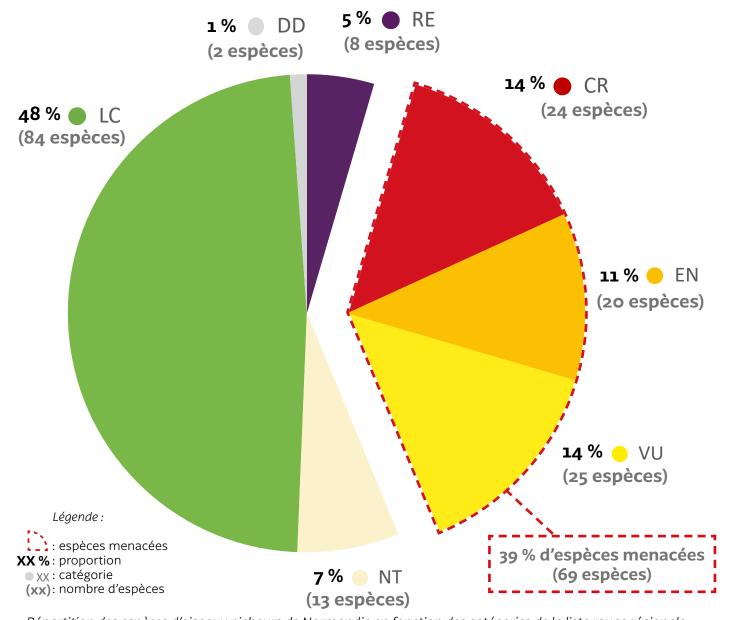
### Résultats

Sur les 205 espèces d'oiseaux nicheurs observées dans la région, 176 espèces ont été évaluées. 29 espèces n'ont pas été soumises au processus d'évaluation pour cause de méthodologie non applicable (NA): 9 car il s'agit d'espèces introduites, comme la Bernache du Canada, et 20 autres car leur nidification est occasionnelle dans la région, comme le Hibou des marais, ou encore trop récente (Milan noir).

Sur les 176 espèces évaluées, 84 sont classées en préoccupation mineure (**LC**) comme la **Bergeronnette grise**, le **Pic épeiche** ou le **Hibou moyen-duc** et 13 sont quasi menacées (**NT**) comme le **Vanneau huppé**, le **Grèbe castagneux**, ou le **Bruant jaune**.

À ce jour, 8 espèces d'oiseaux nicheurs sont considérées comme disparues (**RE**) en Normandie : le **Guillemot de Troïl**, l'**Hirondelle de rochers**, le **Macareux moine**, la **Pie-grièche à tête rousse**, la **Pie-grièche grise**, le **Pingouin torda**, le **Pouillot de Bonelli** et le **Sizerin flammé**.

Enfin, 69 espèces d'oiseaux qui se reproduisent en Normandie sont considérées comme menacées d'extinction car classées en danger critique (**CR**) / en danger (**EN**) ou vulnérable (**VU**), soit 39 % des espèces d'oiseaux nicheurs de la région : 25 espèces sont VU ; 20 sont EN et 24 sont CR dont 2 sont classées CR\* car probablement disparue : la **Bécassine des marais** et le **Torcol fourmilier**.



Répartition des espèces d'oiseaux nicheurs de Normandie en fonction des catégories de la liste rouge régionale.

### Exemples d'espèces

Photo : Jean-Marc JANSEN.

### **Le Guillemot de Troïl -** *Uria aalge* (Pontoppidan, 1763)

Le Guillemot de Troïl était nicheur en Normandie dans la Hague et même jusque dans les années 1920 dans le Pays de Caux. Guy de Maupassant le mentionne dans une nouvelle intitulée La roche aux guillemots publiée dans le recueil Contes du jour et de la nuit en 1885. Il y raconte que le guillemot venait pondre et couver tous les ans sur une roche dite aux Guillemots, non loin d'Etretat.

Depuis cette époque, des adultes accompagnés de très jeunes poussins ont parfois été observés, comme cela a été le cas pour la dernière fois en juillet 2006 aux abords de Saint-Marcouf. Néanmoins, il peut simplement s'agir de juvéniles de passage en Normandie et, en l'absence de preuve de reproduction du Guillemot de Troïl en Normandie depuis plus de 7 ans, il est considéré comme "régionalement éteint" (RE).



Photo : Christophe PFRFI I F

### Le Râle des genêts - Crex crex (Linnaeus, 1758)

Le Râle des genêts a subi un très fort déclin entre les années 80 et les années 2000 puisque sa population est passée d'au moins 330 mâles chanteurs en 1980 à une dizaine d'individus en 2000. Peu de nidifications certaines ont été observées depuis mais des mâles chanteurs sont entendus chaque année. Cet oiseau affectionne les prairies alluviales, les marais à iris, carex et baldingère, et les prairies de fauche extensive. En Normandie, il est localisé de façon régulière dans l'estuaire et la vallée de la Seine, et de façon précaire dans les marais de Carentan.

L'effectif normand est désormais estimé entre o et 10 couples. Les sites de reproduction sont fluctuants, des individus arrivent sur un site et disparaissent au bout de quelques années sans que les

causes ne soient identifiées. Le Râle des genêts est considéré comme "en danger critique" (CR) en raison de la taille très réduite de sa population et de son aire de reproduction très restreinte.



Photo: Pascal BERNARDIN.

**La Mésange boréale - Poecile montanus** (Conrad von Baldenstein, 1827)

Baldenstein, 1827)
La Mésange boréale est une espèce forestière dont l'aire de répartition en période de reproduction a fortement décliné (> 80%) entre les deux derniers atlas des oiseaux nicheurs de Normandie (2005 et 2019). Ce déclin est associé à un déclin similaire de la population (estimée à quelques centaines de couples en 2005 et à bien moins de 20 couples en 2019). En 2019, son aire de reproduction est extrêmement fragmentée avec seulement deux mailles avec un indice certain de reproduction en Seine-Maritime, une en forêt de Roumare et une sur la commune de Rocquefort.

L'explication de ce déclin est une dégradation des habitats forestiers humides liée au réchauffement climatique et à une gestion forestière généralement appliquée ne favorisant pas le sous-bois particulièrement apprécié par l'espèce. La mésange boréale est considérée "en danger critique" (CR) car sa population est en fort déclin et très restreinte.

Photo: Jean-Marc JANSEN.

### **Le Grand Gravelot - Charadrius hiaticula** (Linnaeus, 1758)

Le Grand Gravelot est un nicheur de haut de plage de galet ou de sable grossier dont l'aire de reproduction est restreinte en Normandie. Il niche en effet uniquement sur les plages du Nord du Cotentin.

La population normande est restreinte, 34 à 40 couples en 2022, mais elle représente tout de même un quart de la population française. Cet effectif est stable dans le temps même si son aire de répartition semble en déclin léger.

À l'échelle de la façade Manche-Mer du Nord, il est ciblé par une étude visant l'étude, la protection et la communication autour des nicheurs de hauts de plage. Ainsi, le suivi et la protection des nids sont mis en place depuis plusieurs années en Normandie. Malgré cela, le succès reproducteur de l'espèce est très faible avec un taux d'éclosion de 22 % et un taux de survie des poussins qui peut être nul certaines années (chiffres de 2021).

Le Grand Gravelot est considéré comme "en danger" (EN) en raison de sa population très restreinte.



Photo: Pascal BERNARDIN.

### **Le Fulmar boréal - Fulmarus glacialis** (Linnaeus, 1761)

Le Fulmar boréal niche en Normandie sur les falaises du Bessin et du pays de Caux avec une population estimée à moins de 400 couples nicheurs. Entre 1999 et 2021, le suivi des nids montre un déclin de 735 à 298, soit plus de 50 %. Ce déclin est dû en partie à l'érosion des falaises qui fait disparaître les anfractuosités où le Fulmar niche, par le changement climatique qui affecte cette espèce nordique et par la pollution marine (matières plastiques).

C'est un oiseau dont la longévité est très importante, de 20 à 30 ans, voire plus. Le déclin estimé pour le classer implique donc le futur pour respecter une durée de 3 générations (90 ans). Si le déclin calculé sur 20 ans se poursuit avec la même intensité, alors il est probable que le déclin de la population sur 90 ans soit supérieur à 80 %. Le Fulmar boréal est donc considéré comme "en danger" (EN) de par le déclin de sa population.



Photo: Tony LE HUU NGHIA.

### **Le Goéland argenté -** *Larus argentatus* (Pontoppidan, 1763)

La population de Goéland argenté a augmenté des années 1970 aux années 1990 grâce la protection des colonies de reproduction. Depuis la fin des années 90, elle est en déclin continu avec une estimation d'une diminution de 26 % de la population normande en 25 ans, soit un déclin de plus de 30 % en 37 ans (3 générations) si cette tendance se poursuit. La principale raison de ce déclin est la fermeture des décharges à ciel ouvert dans lesquels les goélands trouvaient une source importante de nourriture.

Il quitte progressivement les milieux naturels où il nichait majoritairement et colonise les villes où il trouve une nouvelle ressource alimentaire abondante. Néanmoins cela ne compense pas le déclin observé en milieux naturels, d'autant plus que le Goéland argenté fait l'objet de campagnes de stérilisation des œufs dans les grandes villes. Le déclin de sa population classe le Goéland argenté dans la catégorie "vulnérable" (VU).



Photo: Gérard DEBOUT.

### Le Pipit farlouse - Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)

Le Pipit farlouse est un oiseau inféodé aux habitats ouverts : prairies de plaine, prairies humides, clairières et même massifs dunaires.

Il est en déclin significatif en Normandie. D'une part, la comparaison des deux derniers atlas montre un déclin de plus de 30 %, d'autre part, les suivis d'indices d'abondance dans deux des secteurs qu'il occupe encore confirme cette tendance : - 26 % en 10 ans dans le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin et - 42 % dans l'estuaire de la Seine.

Il est sensible aux pratiques agricoles intensives et aux submersions des prairies si les niveaux d'eau montent au printemps. Il est aussi impacté sur ses zones d'hivernage qui souffrent d'importantes sécheresses en hiver et au début du printemps. Le Pipit farlouse étant une espèce nordique qui préfère les températures fraîches, le changement climatique le pousse vers le nord. Le déclin de sa population classe le Pipit farlouse dans la catégorie "vulnérable" (VU).



Photo: Marie-Léa TRAVERT.

# **Engoulevent d'Europe -** *Caprimulgus europaeus* (Linnaeus, 1758)

L'Engoulevent d'Europe est une espèce forestière qui niche dans les massifs forestiers de l'Orne, dans quelques massifs forestiers de la vallée de la Seine, mais aussi dans les landes de Lessay et près de la Hague dans le Cotentin. Son aire en période de reproduction a fortement décliné entre les deux derniers atlas, notamment en Seine-Maritime. Cela est lié à la diminution en surface des zones de régénération qui sont les milieux favorables pour l'espèce (comm. pers. Roch Lemoine). Pour autant, comme la ressource alimentaire reste abondante, l'espèce s'adapte et peut aussi nicher en zone fermée s'il y a des milieux ouverts (de type prairies) à proximité (comm. pers. Thierry Cosquer).

Le déclin de surface n'est donc pas associé à un déclin de son effectif qui paraît stable. Il augmente même dans les landes de Lessay où un suivi régulier est réalisé. L'espèce est tout de même classée en "quasimenacée" (NT) car ses effectifs et son aire en période de reproduction sont restreints.



Photo : Jean-Marc JANSEN.

### **La Buse variable -** *Buteo buteo* (Linnaeus, 1758)

La Buse variable est le rapace le plus commun en Normandie, elle est nicheuse certaine ou probable sur presque l'intégralité des mailles de l'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie en 2019. Comme à l'échelle nationale, la tendance d'évolution de sa population en Normandie est stable. Dans certains secteurs de bocage d'arbres de haut-jet, plus spécifiquement dans les secteurs riches en proies (micromammifères et criquets) comme les marais du Cotentin et du Bessin, elle peut atteindre des densités importante de l'ordre de 80 couples pour 100 km².

La Buse variable se porte très bien en Normandie, elle est donc classée en "préoccupation mineure" (LC).



Photo: Gérard DEBOUT.

## **Le Cormoran huppé -** *Phalacrocorax aristotelis* (Linnaeus, 1761)

Le Cormoran huppé a une aire de répartition en période de reproduction très localisée et relativement fragmentée en Normandie. Mis à part l'absence d'observation de nidification à Flamanville lors de l'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie en 2017-2019, cette aire de répartition est stable. L'effectif normand est en forte augmentation (+ 57 % en 25 ans) et plus de la moitié des effectifs nicheurs est localisée sur les îles Chausey.

Le Cormoran huppé est considéré comme "en préoccupation mineure" (LC) en Normandie. Il faut cependant noter que la population normande (1 677 couples nicheurs en 2023) représente presque 2 % de la population mondiale dont la tendance est en déclin selon BirdLife International (2021). Malgré son classement, c'est donc une espèce de fort intérêt patrimonial pour la Normandie.

### Perdrix grise - Perdix perdix (Linnaeus, 1758)

En Normandie, la Perdrix grise est une espèce sédentaire localisée en plaine de Caen, dans l'Eure et en Seine-Maritime principalement. Dans la Manche, elle est présente dans les landes de Lessay.

Il n'est pas possible d'estimer la tendance de sa population car les données de comptage sont faussées par les lâchers cynégétiques. En plaine de Caen où elle est suivie, il n'y a pas de déclin notable mais des variations interannuelles. La Perdrix grise est donc classée dans la catégorie "données insuffisantes" (DD).

DD



Milan noir - Milvus migrans (Boddaert, 1783)

Des tentatives de nidification du Milan noir sont observées en Normandie depuis 1995. En effet, 4 nids sont notés dans les marais de la Dives entre 1995 et 2009, et en 2015 et 2016 dans l'Eure mais les reproductions sont des échecs. Il faut attendre 2020 pour observer des jeunes à l'envol dans l'Eure. Depuis, le Milan noir niche tous les ans.

Cette nidification régulière est encore très récente. De ce fait, la méthodologie de l'UICN ne permet de considérer le Milan noir que comme un nicheur occasionnel dans cette liste rouge et il est donc classé dans la catégorie "non applicable" (NA).

Photo: Jean-Pierre CLAVE.

### Références bibliographiques

**Debout, Gérard**. 2023. *Les goélands nicheurs urbains en Normandie*. Alauda. Quetzal Communications, 2023, Vol. 91, 4, pp. 259-270.

**Debout, Gérard**. 2020. Les oiseaux de la plaine de Caen : résultats de diverses modalités de suivis à long terme. Le Cormoran. Groupe Ornithologique Normand, 2020, Vol. 21, 91, pp. 183-189.

**Debout, Gérard**. 2023. Suivi des populations d'oiseaux nicheurs dans les marais du Carentan. Résultats 2023 : étude par la méthode des points d'écoute. Passereaux et espèces à large répartition. 2023. p. 28, Bilan à la demande du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

**Debout, Gérard et Chevalier, Bruno**. 2022. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Normandie. Nidification et présence hivernale.* Bayeux : GONm/OREP, 2022. p. 493.

**Debout, Gérard et Morel, Franck**. 2008. *Le Râle des genêts en Normandie : bilan historique, écologique et de conservation*. Le Cormoran. Groupe Ornithologique Normand, 2008, Vol. 16, n°68, pp. 93-106.

**GISOM et Cadiou, Bernard**. 1970, 1979, 1988, 1999, 2014, 2023. Recensements nationaux des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine. 1970, 1979, 1988, 1999, 2014, 2023.

Maupassant. 1974. Contes et Nouvelles, tome I, page 1422, Bibliothèque de la Pléiade.

Morel, Franck, et al. 2024. Suivi des limicoles nicheurs sur la Réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine - Printemps 2022 (Rappel des résultats de 1999 à 2021). 2024. p. 53, Rapport GONm à la demande du PNR des Boucles de la Seine Normande.

**Potet, Eva, Balaguer, Jean-Luc et Poisblaud, Sylvain**. 2022. *Stratégie d'actions. Limicoles nicheurs des hauts de plages 2021-2022. Façaçde Manche est - Mer du nord*. GONm/GON. 2022. p. 77, Bilan de l'année 2021.

**UICN France**. 2018. *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration*. Paris, France : Seconde édition, 2018. p. 60.

# Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs de Normandie

Nom scientifique	Nom commun	Catégories UICN	Critères finaux UICN
Uria aalge (Pontoppidan, 1763)	Guillemot de Troïl	RE	
Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers	RE	
Fratercula arctica (Linnaeus, 1758)	Macareux moine	RE	
Lanius senator (Linnaeus, 1758)	Pie-grièche à tête rousse	RE	
Lanius excubitor (Linnaeus, 1758)	Pie-grièche grise	RE	
Alca torda (Linnaeus, 1758)	Pingouin torda	RE	
Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	RE	
Acanthis flammea (Linnaeus, 1758)	Sizerin flammé	RE	
Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	CR*	D
Jynx torquilla (Linnaeus, 1758)	Torcol fourmilier	CR*	D
Limosa limosa (Linnaeus, 1758)	Barge à queue noire	CR	A2a B(1+2)ab(v) D
Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	CR	D
Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	CR	A2b D
Mareca strepera (Linnaeus, 1758)	Canard chipeau	CR	D
Anas acuta (Linnaeus, 1758)	Canard pilet	CR	D
Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)	Cigogne noire	CR	D
Galerida cristata (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	CR	B2ab(ii)
Larus michahellis (Naumann, 1840)	Goéland leucophée	CR	D
Podiceps nigricollis (Brehm, 1831)	Grèbe à cou noir	CR	D
Grus grus (Linnaeus, 1758)	Grue cendrée	CR	D
Mergus serrator (Linnaeus, 1758)	Harle huppé	CR	D
		CR	D
Porzana porzana (Linnaeus, 1766)	Marouette ponctuée		A2c B2ab(i,ii,v)
Poecile montanus (Conrad von Baldenstein, 1827)	Mésange boréale	CR	
Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	CR	A2c
Netta rufina (Pallas, 1773)	Nette rousse	CR	D
Picus canus (Gmelin, 1788)	Pic cendré	CR	A2c B(1+2)ab(ii) C1 D
Crex crex (Linnaeus, 1758)	Râle des genêts	CR	D
Anas crecca (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'hiver	CR	D
Platalea leucorodia (Linnaeus, 1758)	Spatule blanche	CR	D
Thalasseus sandvicensis (Latham, 1787)	Sterne caugek	CR	B2ab(v)c(iv)
Spinus spinus (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	CR	D
Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	CR	B(1+2)ab(ii) D
Recurvirostra avosetta (Linnaeus, 1758)	Avocette élégante	EN	B2ac(iv)
Scolopax rusticola (Linnaeus, 1758)	Bécasse des bois	EN	B(1+2)ab(ii)
Loxia curvirostra (Linnaeus, 1758)	Bec-croisé des sapins	EN	D
Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	EN	D
Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)	Canard souchet	EN	D
Tringa totanus (Linnaeus, 1758)	Chevalier gambette	EN	D
Sylvia undata (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	EN	B2ab(ii)
Aythya ferina (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	EN	D
Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)	Fuligule morillon	EN	D
Fulmarus glacialis (Linnaeus, 1761)	Fulmar boréal	EN	A3a C1
Larus fuscus (Linnaeus, 1758)	Goéland brun	EN	C1
Corvus corax (Linnaeus, 1758)	Grand corbeau	EN	D
Charadrius hiaticula (Linnaeus, 1758)	Grand gravelot	EN	D
Ardea alba (Linnaeus, 1758)	Grande aigrette	EN	D
Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	EN	B2ac(ii)
Rissa tridactyla (Linnaeus, 1758)	Mouette tridactyle	EN	A4a B(1+2)ab(ii,v)
Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)	Œdicnème criard	EN	D
Anthus petrosus (Montagu, 1798)	Pipit maritime	EN	D
Spatula querquedula (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'été	EN	D

Nom scientifique	Nom commun	Catégories UICN	Critères finaux UICN
Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés	EN	B(1+2)ab(ii)
Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	VU	D1
Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	VU	C1 D1
Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	VU	D1
Numenius arquata (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	VU	D1
Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)	Échasse blanche	VU	D1
Falco subbuteo (Linnaeus, 1758)	Faucon hobereau	VU	A2c C1 D1
Larus argentatus (Pontoppidan, 1763)	Goéland argenté	VU	A4abc
Anarhychus alexandrinus (Linnaeus, 1758)	Gravelot à collier interrompu	VU	C1 D1
Haematopus ostralegus (Linnaeus, 1758)	Huîtrier pie	VU	D1
Upupa epops (Linnaeus, 1758)	Huppe fasciée	VU	D1
Locustella luscinioides (Savi, 1824)	Locustelle luscinioïde	VU	D1
, , ,		VU	A2b
Poecile palustris (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette  Mouette mélanocéphale	VU	D1
Ichthyaetus melanocephalus (Temminck, 1820)	'	VU	D2
Panurus biarmicus (Linnaeus, 1758)	Panure à moustaches		
Charadrius dubius (Scopoli, 1786)	Petit gravelot	VU	D1
Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	VU	A2c
Lanius collurio (Linnaeus, 1758)	Pie-grièche écorcheur	VU	D1
Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	VU	A2bc
Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	VU	A2b
Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	VU	A2bc C1
Phylloscopus sibilatrix (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur	VU	A2c
Luscinia megarhynchos (C. L. Brehm, 1831)	Rossignol philomèle	VU	A2c
Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini	VU	A2bc
Sterna hirundo (Linnaeus, 1758)	Sterne pierregarin	VU	D1
Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	VU	A2b
Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette Iulu	NT	pr. C1
Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	NT	pr. A2b
Emberiza citrinella (Linnaeus, 1758)	Bruant jaune	NT	pr. A2b
Emberiza calandra (Linnaeus, 1758)	Bruant proyer	NT	pr. B2b(ii)
Cuculus canorus (Linnaeus, 1758)	Coucou gris	NT	pr. A2b
Caprimulgus europaeus (Linnaeus, 1758)	Engoulevent d'Europe	NT	pr. B2b(ii) D1
Falco peregrinus (Tunstall, 1771)	Faucon pèlerin	NT	VU (D1) (-1)
Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	NT	pr. D1
Certhia familiaris (Linnaeus, 1758)	Grimpereau des bois	NT	pr. B2b(ii)
Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	NT	pr. B2b(iii)
Rallus aquaticus (Linnaeus, 1758)	Râle d'eau	NT	pr. D1
Sitta europaea (Linnaeus, 1758)	Sittelle torchepot	NT	pr. A2c
Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	NT	pr. B2b(ii)
Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	LC	p === ()
Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	LC	
Alauda arvensis (Linnaeus, 1758)	Alouette des champs	LC	
Motacilla cinerea (Tunstall, 1771)	Bergeronnette des ruisseaux	LC	
Motacilla flava flavissima (Blyth, 1834)	-	LC	
	Bergeronnette flavéole	LC	
Motacilla alba (Linnaeus, 1758)	Bergeronnette grise		
Motacilla flava (Linnaeus, 1758)	Bergeronnette printanière	LC	
Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	LC	
Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	LC	
Emberiza cirlus (Linnaeus, 1766)	Bruant zizi	LC	
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	LC	
Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	LC	
Anas platyrhynchos (Linnaeus, 1758)	Canard colvert	LC	
Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	LC	
Athene noctua (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athena	LC	

Corvus monedula (Linnaeus, 1758)	Choucas des tours	LC	
Strix aluco (Linnaeus, 1758)	Chouette hulotte	LC	
Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	LC	
Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	LC	
Corvus frugilegus (Linnaeus, 1758)	Corbeau freux	LC	
Phalacrocorax aristotelis (Linnaeus, 1761)	Cormoran huppé	LC	
Corvus corone (Linnaeus, 1758)	Corneille noire	LC	
Cygnus olor (Gmelin, 1789)	Cygne tuberculé	LC	
Tyto alba (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers	LC	
Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	LC	
Sturnus vulgaris (Linnaeus, 1758)	Étourneau sansonnet	LC	
Phasianus colchicus (Linnaeus, 1758)	Faisan de Colchide	LC	
Falco tinnunculus (Linnaeus, 1758)	Faucon crécerelle	LC	
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	LC	
Curruca curruca (Linnaeus, 1758)	Fauvette babillarde	LC	
Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	LC	
Sylvia communis (Latham, 1787)	Fauvette grisette	LC	
Fulica atra (Linnaeus, 1758)	Foulque macroule	LC	
Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)	Gallinule poule-d'eau	LC	
Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	LC	
Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	LC	
Larus marinus (Linnaeus, 1758)	Goéland marin	LC	
Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)	Gorgebleue à miroir	LC	
Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	LC	
Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)	Grèbe huppé	LC	VU (D1) (-2)
Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	LC	( / ( - /
Turdus viscivorus (Linnaeus, 1758)	Grive draine	LC	
Turdus philomelos (C. L. Brehm, 1831)	Grive musicienne	LC	
Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	LC	
Ardea cinerea (Linnaeus, 1758)	Héron cendré	LC	
Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	Héron garde-bœufs	LC	
Asio otus (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	LC	
Hirundo rustica (Linnaeus, 1758)	Hirondelle rustique	LC	
Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	LC	
Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	LC	
Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte	LC	
Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	LC	
Locustella naevia (Boddaert, 1783)	Locustelle tachetée	LC	
Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe	LC	
Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	LC	
Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	LC	
Turdus merula (Linnaeus, 1758)	Merle noir	LC	
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	LC	
Parus major (Linnaeus, 1758)	Mésange charbonnière	LC	
Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	LC	
Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	LC	
Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Orite à longue queue	LC	
Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)	Phragmite des joncs	LC	
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	LC	
Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)	Pic mar	LC	
Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir	LC	
Picus viridis (Linnaeus, 1758)	Pic vert	LC	
Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	LC	
Columba oenas (Linnaeus, 1758)	Pigeon colombin	LC	
• • • •	I .		

Columba palumbus (Linnaeus, 1758)	Pigeon ramier	LC	
Fringilla coelebs (Linnaeus, 1758)	Pinson des arbres	LC	
Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	LC	
Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	LC	
Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Roitelet à triple-bandeau	LC	
Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	LC	
Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	LC	
Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	LC	
Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	LC	
Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)	Rousserolle verderolle	LC	
Tadorna tadorna (Linnaeus, 1758)	Tadorne de Belon	LC	
Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	LC	
Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	LC	
Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	LC	
Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	LC	
Perdix perdix (Linnaeus, 1758)	Perdrix grise	DD	
Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	DD	
Branta canadensis (Linnaeus, 1758)	Bernache du Canada	NAa	
Aix sponsa (Linnaeus, 1758)	Canard carolin	NAa	
Aix galericulata (Linnaeus, 1758)	Canard mandarin	NAa	
Cygnus atratus (Latham, 1790)	Cygne noir	NAa	
Syrmaticus reevesii (J. E. Gray, 1829)	Faisan vénéré	NAa	
Anser anser (Linnaeus, 1758)	Oie cendrée	NAa	
Alopochen aegyptiaca (Linnaeus, 1766)	Ouette d'Égypte	NAa	
Psittacula krameri (Scopoli, 1769)	Perruche à collier	NAa	
Tadorna ferruginea (Pallas, 1764)	Tadorne casarca	NAa	
Motacilla alba yarrellii (Gould, 1837)	Bergeronnette de Yarrell	Nab	
Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris	NAb	
Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	Blongios nain	NAb	
Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	NAb	
Calidris pugnax (Linnaeus, 1758)	Combattant varié	NAb	
Somateria mollissima (Linnaeus, 1758)	Eider à duvet	NAb	
Elanus caeruleus (Desfontaines, 1789)	Élanion blanc	NAb	
Morus bassanus (Linnaeus, 1758)	Fou de Bassan	NAb	
Larus canus (Linnaeus, 1758)	Goéland cendré	NAb	
Bubo bubo (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	NAb	
Turdus pilaris (Linnaeus, 1758)	Grive litorne	NAb	
Merops apiaster (Linnaeus, 1758)	Guêpier d'Europe	NAb	
Chlidonias hybrida (Pallas, 1811)	Guifette moustac	NAb	
Asio flammeus (Pontoppidan, 1763)	Hibou des marais	NAb	
Plegadis falcinellus (Linnaeus, 1766)	Ibis falcinelle	NAb	
Zapornia pusilla (Pallas, 1776)	Marouette de Baillon	NAb	
Turdus torquatus (Linnaeus, 1758)	Merle à plastron	NAb	
Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	NAb	
Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	NAb	
Sterna dougallii (Montagu, 1813)	Sterne de Dougall	NAb	

### Légende :

RE: Espèce disparue au niveau régional

**CR\***: Espèce présumée disparue

CR: Espèce en danger critique

EN: Espèce en danger

**W**: Espèce vulnérable

NT: Espèce quasi menacée

LC: Espèce de préoccupation mineure

DD: Espèce dont les données sont déficientes

: espèces menacées

NAa: Espèce introduite NAb: Espèce occasionnelle

### STRUCTURE PRODUCTRICE:



Le Groupe Ornithologique Normand (GONm) est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique qui a été créée en 1972. Ses objectifs sont l'étude et l'observation des oiseaux sauvages, leur protection et ainsi que celle de leurs habitats et la sensibilisation du grand public

aux enjeux ornithologiques en Normandie.

### **PUBLICATION:**



L'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable a pour ambition de contribuer à la reconquête de la biodiversité normande.

Pour cela, elle se positionne en facilitateur et mobilise des acteurs régionaux aux profils divers (collectivités, entreprises, gestionnaires d'espaces naturels, etc.). Pour répondre à cette mission, l'agence normande de la biodiversité est structurée en 3 pôles :

- Connaissance, dont le but est de développer et partager la connaissance sur la biodiversité normande.
- Reconquête, en animant des réseaux d'acteurs et en favorisant l'émergence de projets.
- Valorisation, en produisant des médias permettant la généralisation des bonnes pratiques régionales.

Photo couverture : Sitelle torchepot Sitta europaea (NT) (Christophe PERELLE).

Photo 4º de couv. : Bouvreuil pivoine Pyrrhula pyrrhula (NT) (Christophe PERELLE).



Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche de l'UICN





